

BACCALEAURÉAT BLANC REGIONAL SESSION 2025

Cette épreuve comporte 2 pages numérotées 1 sur 2 et 2 sur 2

ÉPREUVE DE PHILOSOPHIE

SERIES : C&D

DURÉE : 4 H

Coefficient : 02

PREMIÈRE PARTIE (04 pts)

Le candidat devra traiter obligatoirement les deux (02) exercices proposés.

EXERCICE I : (02 points)

Ecris, sur ta feuille de copie, les chiffres des réponses justes :

- 1- Autrui désigne tous les membres du corps social hormis moi.
- 2- La philosophie se définit comme une connaissance qui détient la vérité.
- 3- L'homme est le produit de l'histoire, il subit l'histoire.
- 4- La Nation désigne un groupe d'individus liés par l'amour de leur patrie.

CORRIGE ET BARÈME

La raison est :

- 3- (01 pt)
- 4- (01 pt)

EXERCICE II : (02 points)

Ecris, sur ta feuille de copie, **V** devant les chiffres des propositions vraies et **F** devant celles qui sont fausses :

L'homme est agent de l'histoire car :

- 1- Les hommes ne peuvent s'affranchir du plan préétabli par Dieu.
- 2- L'homme est maître de son devenir.
- 3- Le sens véritable de cette histoire lui échappe.
- 4- L'histoire n'est rien d'autre que l'œuvre de l'homme.

CORRIGE ET BARÈME

- 1-**F** (0.5 pt)
- 2-**V** (0.5 pt)
- 3-**F** (0.5 pt)
- 4-**V** (0.5 pt)

DEUXIEME PARTIE (16 pts)

Le candidat traitera l'un des deux sujets au choix.

SUJET 1 : La Dissertation philosophique

A l'issue d'une discussion animée survenu au sein de son groupe d'étude, ton camarade de classe, pour la pertinence de tes points de vue, demande ton avis sur l'objet de leur débat qui est l'interrogation suivante : **La vie en société peut-elle favoriser le bonheur de l'homme ?**

Résous le problème que pose ce sujet dans une production argumentée.

SUJET : La *vie en société peut-elle favoriser le bonheur de l'homme ?*

I- Définitions des termes et expressions essentiels

La vie en société : La société se définit comme un ensemble d'individus associés qui entretiennent des rapports réglés et jouissent des services réciproques. Mieux, elle est un ensemble d'êtres humains dont les relations sont organisées et orientées par des institutions socio-politiques.

Peut-elle : Est-elle capable de, est-elle en mesure de ; a-t-elle la capacité de.

Favoriser : Rendre possible ; assurer ; réaliser ; garantir.

Le bonheur de l'homme : Etat de satisfaction totale ; de plein épanouissement ; état de bien-être permanent ; plénitude de l'être humain.

II- PROBLEME A ANALYSER

L'existence sociale est-elle gage de bonheur de l'homme ?

IV- Axes d'analyses et références possibles

AXE1 : La société favorise le bonheur de l'homme.

ARG1 : La société est gage du bonheur et de la liberté, car naturellement l'homme est un être faible et vulnérable. C'est la vie en société qui comble toutes ses faiblesses.

Cf. **SPINOZA**, « l'homme a autant de droit qu'il a de force ». Mais ce « droit » naturel ne se réalise authentiquement que si l'individu s'intègre dans une société qui en constitue la garantie.

Cf. **ARISTOTE** : « L'homme est un animal politique ». La politique. Cela signifie que toute vie humaine normale n'est possible que dans la cité. C'est dans et par la société que l'homme se définit, se réalise et s'affirme.

Cf. **David HUME** : « De tous les êtres animés qui peuplent le globe, il n'y en a pas contre qui, la nature se soit exercée avec plus de cruauté que contre l'homme, par la faiblesse des moyens qu'elle lui accorde. C'est par la société seule qu'il est capable de suppléer à ses déficiences, de s'élever à l'égalité avec ses compagnons de création et même d'acquiescer sur eux la supériorité. » *Traité de la nature humaine*.

ARG2 : C'est dans la société que ses facultés se développent et qu'il s'épanouit pleinement.

Cf. **J. J. ROUSSEAU**, Du contrat social, pour qui le passage de « l'état de nature » (vie solitaire et individuelle) à « l'état civil » (vie collective et organisée) produit chez l'homme « un changement remarquable ». Initialement « être stupide et borné », il devient un « être intelligent et un homme ».

Cf. **HOBBS**, pour qui contrairement à l'état de nature, la société civile garantit les droits, la sécurité et la liberté de chacun et de tous.

AXE2 : La société est facteur d'assujettissement et d'aliénation de l'homme.

ARG1 : La société civile est source d'une nouvelle déshumanisation. Elle peut constituer une entrave à la liberté et à la sécurité car elle crée et entretient les conflits d'intérêts entre les individus.

Cf. **Karl MARX** : « La société a toujours évolué dans le cadre d'un antagonisme, celui des hommes libres et des esclaves. » *L'Idéologie Allemande*. Pour lui, paradoxalement, la société contemporaine dominée par l'État bourgeois et orientée à l'extrême vers l'exploitation capitaliste, la recherche effrénée du profit, réduit l'homme au rang d'un vulgaire instrument de production. Au lieu de le libérer des contraintes de la nature, elle l'assujettit et l'aliène.

Les Anarchistes - **Max STIRNER**, *L'Unique et sa propriété*.

ARG2 : La société institue et entretient subtilement l'injustice sociale.

Cf. **J. J. ROUSSEAU** : « Il y a dans l'état civil une égalité chimérique et vaine, parce que les moyens destinés à la maintenir servent eux-mêmes à la détruire, et que la force publique ajoutée au plus fort pour opprimer le faible rompt l'espèce d'équilibre que la nature avait mis entre eux. » *Emile ou de l'éducation*.

SUJET 2 : Le commentaire de texte philosophique

L'un de tes camarades de classe découvre, au cours d'une de ses lectures, le texte ci-dessous d'Emmanuel Kant, qu'il a du mal à comprendre. Il te sollicite afin de l'aider à surmonter sa difficulté.

Tout homme a une conscience et se trouve observé, menacé, de manière générale tenu en respect par un juge intérieur et cette puissance qui veille en lui sur les lois n'est pas quelque chose de forgé arbitrairement par lui-même, mais elle est inhérente à son être. Elle le suit comme son ombre quand il pense lui échapper. Il peut sans doute par des plaisirs et des distractions s'étourdir ou s'endormir, mais il ne saurait éviter parfois de revenir à soi ou de se réveiller, dès lors qu'il en perçoit la voix terrible. Il est bien possible à l'homme de tomber dans la plus extrême abjection où il ne se soucie plus de cette voix, mais il ne peut jamais éviter de l'*entendre*.

Cette disposition intellectuelle originaire et morale, qu'on appelle *conscience* a elle-même ceci de particulier, que bien que l'homme n'y ait affaire qu'avec lui-même, il se voit cependant contraint par sa raison d'agir comme sur l'ordre d'une *autre personne*. Car le débat dont il est ici question est celui d'une *cause judiciaire* devant un tribunal. Concevoir celui qui est accusé par sa conscience comme ne faisant *qu'une seule et même personne* avec le juge est une manière absurde de se représenter le tribunal ; car s'il en était ainsi l'accusateur perdrait toujours. C'est pourquoi pour ne pas être en contradiction avec elle-même la conscience humaine en tous ses devoirs doit concevoir un *autre* qu'elle-même comme juge de ses actions. Cet autre peut être maintenant une personne réelle ou seulement une personne idéale que la raison se donne à elle-même.

Emmanuel Kant, *Doctrine de la vertu* (1797).

Fais l'étude ordonnée de ce texte et dégage son intérêt philosophique.

I. PROBLÉMATIQUE DU TEXTE

- **Thème** : Le rôle de la conscience.
- **Problème** : Comment la conscience humaine fonctionne-t-elle et quelles sont ses implications pour l'action morale ?
- **Thèse** : La conscience agit comme un juge intérieur qui n'est pas arbitraire, mais inhérent à la nature humaine, contraignant l'individu à se conformer à des lois morales.
- **Antithèse** : La conscience est distincte de l'agent moral.
- **Intention** : Mettre l'accent sur l'obligation morale et la responsabilité individuelle.
- **Enjeu** : la nature de la conscience.

II. STRUCTURE LOGIQUE DU TEXTE EN VUE DE SON ÉTUDE ORDONNÉE.

1er mouvement : L1-L8 : « La conscience comme juge intérieur »

- Kant introduit l'idée que chaque individu possède une conscience qui fonctionne comme un juge intérieur, instaurant une autorité morale qui ne peut être ignorée. Cette conscience suit l'individu et constitue une présence constante même lorsque l'individu tente de l'ignorer.

2ème mouvement : L8-L14 : « La nécessité d'un autre juge »

- Dans cette partie, Kant souligne que la conscience, bien qu'intérieure, doit être perçue comme un juge distinct de l'agent moral. Il explique que pour préserver la fonction de la conscience sans contradiction, il est nécessaire de concevoir une autorité morale extérieure ou idéale qui puisse rendre un jugement sur les actions.

INTÉRÊT PHILOSOPHIQUE

A/ Critique interne

- Pour mettre l'accent sur l'obligation morale et la responsabilité individuelle, Kant introduit d'abord l'idée que chaque individu possède une conscience qui fonctionne comme un juge intérieur, instaurant une autorité morale qui ne peut être ignorée, afin de souligner que la conscience, bien qu'intérieure, doit être perçue comme un juge distinct de l'agent moral lui-même. Cette conception d'un juge idéal distinct de l'agent moral peut être critiquée comme étant trop abstraite et détachée des réalités sociales et contextuelles de l'action humaine. Une telle démarche manque donc de cohérence et de pertinence.

B/ Critique externe

AXE 1 : La conscience individuelle est la garante de la morale.

ARG1 : La conscience est un mécanisme inné qui guide les actions humaines vers le bien.

Cf. Kant qui insiste sur le fait que même en l'absence de lois extérieures, la conscience guide les actions éthiques. Kant montre que la morale ne peut être réduite à l'individu et nécessite une norme extérieure pour rester valide.

ARG2 : La conscience représente une forme de responsabilité personnelle qui contraint l'individu à agir moralement.

Cf. Jean-Paul Sartre : « L'homme est condamné à être libre. Parce qu'une fois jeté dans le monde, il est responsable de tout ce qu'il fait. » L'Être et le Néant.

En tant qu'existentialiste, Sartre insiste sur la responsabilité individuelle. Il soutient que chaque personne doit faire des choix et assumer les conséquences de ses actions, guidée par sa conscience.

Cf. Søren Kierkegaard : « La subjectivité est la vérité. » La maladie à la mort, (1849).

Cf. Victor Frankl : « Tout peut être enlevé à un homme, sauf une chose : la dernière des libertés humaines — choisir son attitude dans n'importe quelle circonstance. » Découvrir un sens à sa vie. Cela traduit que la voix de la conscience ne peut jamais être complètement étouffée, même dans les pires détresses morales.

AXE 2 : La conscience est distincte de l'attitude morale.

ARG1 : La morale ne peut être réduite à la conscience de l'individu. C'est dire que la quête personnelle de sens et de valeurs, doit conduire chaque individu à trouver et à créer ses propres raisons d'être, en dehors de la conscience.

Cf. Friedrich Nietzsche : « Celui qui a un pourquoi pour vivre peut supporter n'importe quel comment. » Le Crépuscule des idoles, (1888).

Il affirme ainsi que les valeurs morales sont des constructions individuelles.

ARG2 : Les sentiments individuels jouent un rôle central dans la détermination des normes morales.

Cf. David Hume : « La raison est, et ne peut être que l'esclave des passions. » Traité de la nature humaine" (1739-1740).

- Hume suggère ainsi que chaque individu doit naviguer dans ses propres émotions pour déterminer ce qui est moral. Il propose ainsi une vision empiriste de la morale, affirmant que chaque individu doit trouver et créer ses propres raisons d'être.